

**LAURENT MACREL**

Caen, le 7 octobre 2021

Proviseur

Objet : Remise des diplômes

Madame, Monsieur,

Votre diplôme du baccalauréat a été transmis au lycée.

Vous êtes donc invité(e) à venir retirer votre diplôme aux horaires d'ouverture du secrétariat du lycée indiqués en bas de cette lettre à partir du lundi 11 octobre et ce, jusqu'au **vendredi 28 janvier 2022 inclus**.

Après cette date, il sera renvoyé au Rectorat et vous pourrez alors en prendre possession à l'adresse suivante : *Rectorat, 168, rue Caponière, CAEN, Division des examens et concours, bureau du baccalauréat.*

Pour retirer votre diplôme au lycée Victor HUGO, deux possibilités s'offrent à vous :

- soit vous venez en personne **muni(e) d'une pièce d'identité** ;
- soit vous vous faites représenter par une personne majeure qui devra **impérativement présenter les pièces suivantes** :
  - o une procuration établie par vos soins donnant l'autorisation de retirer, en votre nom, votre diplôme ;
  - o la photocopie de votre carte d'identité (recto-verso) ;
  - o la photocopie de la carte d'identité (recto-verso) de la personne à laquelle vous avez « donné procuration ».

**Merci de rapporter votre carte de restaurant scolaire si cela n'a pas été fait en juin.**

***RAPPEL DES HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT***  
*Fermé pendant les vacances scolaires*  
Lundi Mardi Jeudi Vendredi : 8h15 – 12h00 et 13h00 – 17h00  
Mercredi matin : 8h15– 12h00

Le Proviseur,  
M. MACREL

